FRANCE – Pas de nouveaux essais en champs en 2008 ?

Par

Publié le 23/04/2008, modifié le 27/02/2025

Depuis janvier, le ministère de l'Agriculture annonce la création d'une nouvelle commission d'évaluation pour autoriser les essais d'OGM en plein champ de 2008.
Le 23 mars, est paru au journal officiel un décret définissant une nouvelle composition pour cette Commission du Génie Biomoléculaire [1]. Le décret publié nous apprend que cette CGB sera composée de :
– quinze scientifiques spécialistes de différentes disciplines (écologie, génétique, toxicologie, agronomie...)
– un représentant d'associations de protection de l'environnement
– un représentant d'associations de défense des consommateurs
– un représentant des associations ou unions agréées représentant les usagers dans les instances hospitalières ou de santé publique
– un représentant des organisations professionnelles représentant les industries produisant ou mettant en œuvre des OGM
– un représentant de la profession agricole
– un représentant des groupements de salariés des industries produisant ou mettant en œuvre des organismes génétiquement modifiés.

De source Inf'OGM, les membres de cette commission viennent tout juste d'être nommés. Nous savons d'ores et déjà que le président de la Commission est Benoît Lesaffre (Cirad Montpellier) et que le représentant des associations de protection de l'environnement est Frédéric Jacquemart. Le décret présentant l'ensemble des nominations devrait être publié très prochainement. Mais au vu de la date tardive de ces nominations, on peut raisonnablement penser que 2008 sera une année sans nouvelle autorisation d'essais en plein champ. Les seuls essais en 2008 seront ceux qui bénéficient d'une autorisation pluriannuelle délivrée les années précédentes [2].

[1] http://www.legifrance.gouv.fr/affic...

[2] http://www.ogm.gouv.fr/experimentat...